

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 19/12/2023
Et
Publication ou notification sur le
site de la mairie
<http://limeux-berry.fr> le 19/12/2023

L'an 2023, le 18 Décembre à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/12/2023.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe

Absent(s) ayant donné procuration : M. ROTINAT Julien à Mme MOREL Angélique

Absent(s) : Mme DELAGE Elodie, M. FAILLOT Benoit

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique

25-2023 – SUBVENTION COMITE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle que le Comité des Fêtes, depuis son renouvellement a organisé plusieurs manifestations qui ont permis de faire vivre la commune, et proposer à la population différentes activités.

Ainsi afin de les aider dans leurs projets, monsieur le Maire propose de renouveler la subvention de 120.00€ alloué l'année dernière.

Le Conseil Municipal vote pour, à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/12/2023
Le Maire
Julien YVON



La Secrétaire
Angélique MOREL

Accusé de réception en préfecture
016-211804287-20231218-25-2023-DE
Date de réception en préfecture : 19/12/2023